Université de Strasbourg

MASTER MEEF
Espagnol
Deuxième année
2026-2027

Guide pédagogique

PANNEAU N° 9 DE LEPANTO (2001)
CY TWOMBLY, NÉO-EXPRESSIONNISME

Université de Strasbourg

Institut d'Études Romanes
Faculté des Langues Cultures Sociétés Étrangères
Département d'Espagnol

INSPE
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Co-responsables du parcours « Enseigner l'espagnol »

Marie-Hélène MAUX, Faculté des Langues et Culture Etrangères
Inés CESAR PAÑOS, INSPE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Institut d'Études Romanes

Sebastián ACEVEDO OJEDA (Maître de langue Docteur)
Nathalie BESSE (PR)
Julie MARTZ (Lectrice Doctorante)
Marie-Hélène MAUX (PR)
Adèle MULLER (PRAG)
Jean-Noël SANCHEZ (MCF)
Belén TORTOSA PUJANTE (MCF)

INSPE

Emeline ARESTAT
Miguel ORDINAS MERINO
Inés CESAR PAÑOS
Elena PARRA
Natalia PRIETO
Esmeralda REBOIS

Réunion de rentrée

Mercredi 2 septembre 2026 à 8h30 à l'INSPÉ

1- Le master MEEF parcours « Enseigner l'espagnol »

Le parcours « Enseigner l'espagnol » du Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) correspond à une formation spécifique à la préparation au métier d'enseignant d'espagnol. **L'année 2026-2027 est la dernière année où cette formation sera assurée.** Le maintien de la deuxième année de master vise à permettre aux étudiants ayant validé le M1 MEEF Espagnol d'obtenir le diplôme de Master, diplôme qui leur assure une véritable expertise professionnelle pour l'enseignement de l'espagnol dans le système secondaire.

La formation prépare également au concours du CAPES d'Espagnol, public et privé, aussi bien le concours dit « Bac + 3 » que le concours dit « Bac + 5 », qui aura lieu pour la dernière fois en 2027.

Rappel : Pour être candidat au concours public, il est nécessaire d'être citoyen de la Communauté Européenne ; il n'y a pas de condition de nationalité pour l'enseignement privé.

Comme pour la première année que vous venez de réaliser, la formation comporte un double volet :

Au département d'espagnol

- Une formation disciplinaire en langue, littérature et civilisation.

A l'INSPÉ

- Une formation professionnelle
- Des stages et leur suivi

2- Descriptif de la formation au département d'espagnol : formation disciplinaire

La formation disciplinaire pour laquelle les enseignements sont assurés au département d'espagnol (site de l'Esplanade) vise à compléter et à renforcer les compétences acquises durant le premier cycle universitaire :

-en langue (thème, version, faits de langue)

et, en rapport avec les œuvres et les axes au programme du concours,

-en littérature, civilisation, iconographie espagnoles et latino-américaines

- en analyse filmique et audio-visuelle

La préparation aux épreuves du concours du CAPES, aussi bien bac + 3 que bac +5, est donc générale et axée autour de compétences et de connaissances transversales, les différentes épreuves (voir ci-dessous) exigeant leur mise en œuvre croisée de la part du candidat.

3- Descriptif de la formation à INSPÉ

Des cours sont dispensés chaque semestre à l'INSPE par des professeurs exerçant dans des établissements du secondaire. L'objectif, au-delà du concours, est de vous faire entrer progressivement dans le métier d'enseignant par une mise en situation sur le terrain. Des informations vous seront données à l'INSPÉ. Dans le domaine professionnel, l'objectif est que les étudiants mènent une réflexion personnelle sur la diversité des publics et des situations d'apprentissage ainsi que sur les problèmes d'ordre pédagogique et didactique qu'ils pourront rencontrer dans leur future pratique d'enseignant.

En deuxième année de master MEEF, les étudiants effectuent un stage filé tout au long de l'année le **lundi** et le **vendredi**, à partir du lundi 5 octobre 2027.

Compétences nécessaires :

L'obtention du master MEEF Espagnol suppose un parfait maniement des deux langues, espagnole et française, à l'écrit comme à l'oral (C1) et une bonne maîtrise des exercices universitaires du thème et de la version, une très bonne connaissance théorique du code linguistique de l'espagnol (« faits de langue ») et de l'analyse de documents de différents genres : textes, documents iconographiques variés, supports audio-visuels.

Il faut être capable de rédiger et de s'exprimer dans une langue précise et correcte aussi bien en français qu'en espagnol. Il est par ailleurs nécessaire de se construire une solide culture concernant le monde hispanique (histoire, civilisation, littérature mais aussi art- pictural, théâtral, cinématographique, etc.). Un travail personnel et constant pendant et entre les cours dispensés est indispensable à la réussite de chaque UE.

Les étudiants doivent se préparer à faire la preuve de leurs connaissances des programmes en langue vivante « espagnol » et de leurs compétences concernant la conception et la mise en œuvre de cours d'espagnol devant des élèves de collèges et de lycées. La consultation du site EDUSCOL est ici vivement conseillée : https://eduscol.education.fr/

Pour toute information concernant le concours consultez directement la page http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

Vous trouverez sur le site du Ministère les **rapports de jury**, très instructifs, puisqu'ils rappellent les erreurs à ne pas commettre et donnent des conseils pour chaque épreuve.

« LES » CONCOURS DU CAPES

Depuis la session 2026, le concours externe du Capes est accessible à bac+3.

Le concours à bac+5 est encore organisé à la session 2027.

Les étudiants de M2 MEEF 2026-2027 pourront se présenter aux deux concours.

LE CONCOURS A BAC + 5

Les épreuves sont notées de 0 à 20.
Pour les épreuves d'admissibilité une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).
Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Première épreuve écrite : disciplinaire

- **Durée : 6 heures**
- **Coefficient 2**

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

- Une composition **en espagnol** à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.
- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Deuxième épreuve écrite : disciplinaire appliquée

- **Durée : 6 heures**
- **Coefficient 2**

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, **rédigée en langue française**, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent **une sélection de faits de langue**, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : leçon

- **Durée de préparation de l'épreuve : 3 heures**
- **Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum**
- **Coefficient 5**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier **la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique** du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance,

au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Première partie

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Une première partie **en espagnol** pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie

- Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie **en français** pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Deuxième épreuve : entretien

- **Durée de l'épreuve : 35 minutes**
- **Coefficient : 3**

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

LE CONCOURS A BAC + 3

OUVERT A TOUT ETUDIANT TITULAIRE D'UNE LICENCE OU QUI LA VALIDERA AU PLUS TARD EN JUIN 2027

Un programme est fixé pour la première épreuve d'admissibilité et la première épreuve d'admission. Il fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale et est renouvelé tous les deux ans.

A - Épreuves d'admissibilité

1° Première épreuve d'admissibilité

L'épreuve consiste en une **composition en langue étrangère** à partir d'un sujet s'appuyant sur un dossier constitué de documents de nature variée. L'épreuve porte sur une question inscrite au programme.

Elle vise à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Elle permet d'évaluer la maîtrise de la langue et la connaissance des cultures de l'aire hispanique.

Durée : cinq heures ; Coefficient 3

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Seconde épreuve d'admissibilité

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un **thème** et d'une **version**. La seconde partie porte sur une analyse critique de faits de langue.

L'épreuve se fonde sur un dossier composé de documents de nature variée en espagnol mais aussi en français.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : quatre heures ; Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie compte sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Épreuves d'admission

1° Première épreuve d'admission

L'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury qui consiste, à partir d'un dossier constitué de divers documents, à présenter de manière organisée les principaux enjeux d'un sujet.

Le dossier est constitué de quatre documents en langue étrangère (un document audio ou vidéo ne dépassant pas cinq minutes, un ou deux textes, un ou deux documents iconographiques) prenant appui sur le programme du concours.

L'épreuve se compose de deux parties.

> La première partie de l'épreuve est en langue étrangère. Le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo, puis en explicite les liens avec les autres documents du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury.
>
> La seconde partie de l'épreuve est en langue française. Le candidat explicite l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles.

L'épreuve vise à apprécier la qualité de la langue employée dans les deux parties de l'épreuve. Elle vise également à évaluer la capacité du candidat, à structurer son propos, à analyser de manière organisée des documents de nature variée, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure
Chaque partie dure 30 minutes (exposé : dix minutes, échange : vingt minutes).
Coefficient : 5
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire

2° Seconde épreuve d'admission

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel doivent permettre au jury, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- se projeter dans le métier de professeur ;

- transmettre et incarner les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;

- comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;

- appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Durée totale de l'épreuve : 35 minutes - Coefficient : 3

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

Date	Sem	Evaluation continue intégrale
01/09/2026	36	Accueil
07/09/2026	37	Semaine 1
14/09/2026	38	Semaine 2
21/09/2026	39	Semaine 3
28/09/2026	40	Semaine 4
05/10/2026	41	Semaine 5
12/10/2026	42	Semaine 6
19/10/2026	43	Semaine 7
26/10/2026	44	Vacances
02/11/2026	45	Semaine 8
09/11/2026	46	Semaine 9
16/11/2026	47	Semaine 10
23/11/2026	48	Semaine 11
30/11/2026	49	Semaine 12
07/12/2026	50	Semaine 13
14/12/2026	51	Semaine 14
21/12/2026	52	Vacances
28/12/2026	53	Vacances
04/01/2027	1	Semaine de "révision"
11/01/2027	2	Semaine 15
18/01/2027	3	Semaine 16
25/01/2027	4	Inter-semestre ou semaine 1
01/02/2027	5	Semaine 1
08/02/2027	6	Semaine 2
15/02/2027	7	Semaine 3 / Date limite jury S1
22/02/2027	8	Vacances
01/03/2027	9	Semaine 4
08/03/2027	10	Semaine 5
15/03/2027	11	Semaine 6
22/03/2027	12	Semaine 7
29/03/2027	13	Semaine 8
05/04/2027	14	Semaine 9
12/04/2027	15	Semaine 10
19/04/2027	16	Vacances
26/04/2027	17	Semaine 11
03/05/2027	18	Semaine 12
10/05/2027	19	Semaine 13
17/05/2027	20	Semaine 14
24/05/2027	21	Semaine 15
31/05/2027	22	Semaine 16
07/06/2027	23	
14/06/2027	24	
21/06/2027	25	
28/06/2027	26	Date limite jury S2
05/07/2027	27	
12/07/2027	28	

Enseignements universitaires :

- **Début des cours du premier semestre : mardi 8 septembre 2026**
- **Début des cours du second semestre : mardi 25 janvier 2027**

Maquette Master MEEF Deuxième année
Enseignements portés par la Faculté des langues, département d'espagnol

---

MEEF Espagnol K M2 S3

Semestre entièrement mutualisé MEEF/ LLCER et S1/S3

S3	**20 ects** (Inspé 10)
UE1 ***UE3.2*** **6 ects**	**Formation disciplinaire : Langue** Thème **: 18h CM LG35KM10 AM** Version **: 18h CM LG35KM11 MHM** Faits de langue : **12h CM LG35KM12 MHM** ***Total : 72h CM***
UE2 ***UE3.3*** **6 ects**	**Formation disciplinaire : préparation à l'écrit** Cours 1 : programme concours 25-27 ***Capmany***: **12h CM LG35KM20JNS** Cours 2 : programme concours 25-27 ***Usigli*** **12h CM LG35KM21 NB** **Préparation aux dossiers écrits et oraux** Iconographie : **12h CM LG35KM06 BT** Litt espagnole : **12h CM LG35KM07 BT** Littérature latino-américaine : **12h CM LG35KM08 NB** Analyse filmique: **12h CM LG35KM09 BT** **Total : 72h CM**

MEEF Espagnol L M2 S4

S4	**12 ects** (Inspé 18)
UE1 ***UE4.2*** **6 ects**	**Formation disciplinaire : Langue** ***UE mutualisée*** Thème **: 18h CM LG35LM01 MHM** Version**: 18h CM LG35LM02 AM** Faits de langue : **12h CM LG35LM03 AM** **Total : 48 CM = 72 eq TD**
UE2 ***UE4.3*** **6 ects**	**Formation disciplinaire : préparation à l'écrit** Cours 1: programme concours 2025-2027 **DOSSIERS 12hCM LG35LM04** ***Chirbes* BT** / 6h ***Padilla* NB** Cours 2 : programme concours 2025-2027 **DOSSIERS** : 2x 6h CM = **18 éq TD LG35LM05** ***Usigli* NB *Capmany* SA** **Préparation aux dossiers écrits et oraux** Iconographie : **12h CM LG35LM06** *3* **BT** Civilisation espagnole : **12h CM LG35LM07 BT** Civilisation latino-américaine : **12h CM LG35LM08 JM** **Total : 60 h CM**

MECC
(Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences)
Master MEEF 1

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, les modalités d'évaluation sont les mêmes.

SEMESTRE 3 K M2S3

UE1	
Thème MHM **LG35KM10**	Ecrit 2h Coef. 1
Version AM **LG35KM11**	Ecrit 2h Coef. 1
Faits de langue MHM **LG35KM12**	Ecrit 1h Coef. 0,5
UE2	
Cours 1 : programme concours ***Capmany*** : 12h CM **LG35KM20**	Ecrit 4h Coef. 1
Cours2 : programme concours ***Padilla*** NB **LG35KM21**	Ecrit 4h Coef. 1
Iconographie BT **LG35KM06**	Un oral par tirage au sort entre Document iconographique et analyse filmique : préparation 30 minutes/ Passage 20 minutes Coef 1 ET Un oral par tirage au sort entre littérature espagnole et littérature latino-américaine : préparation 1h/ Passage 30 minutes Coef 1
Littérature espagnole BT **LG35KM07**	
Littérature latino-américaine JM **LG35KM08**	
Analyse filmique BT **LG35KM09**	

SEMESTRE 4 L

M2S4

<table>
<tr><th colspan="2">UE1</th></tr>
<tr><td>Thème
AMLG35LM01</td><td>Ecrit 2h Coef. 1</td></tr>
<tr><td>Version
MHM LG35LM02</td><td>Ecrit 2h Coef. 1</td></tr>
<tr><td>Faits de langue
AM LG35LM03</td><td>Ecrit 1h Coef. 0,5</td></tr>
<tr><th colspan="2">UE2</th></tr>
<tr><td>Cours 1 : programme concours
DOSSIERS 6h Chirbes BT
LG35LM04
/ 6h Padilla NB LG35LM05</td><td>Ecrit 4h Coef. 1</td></tr>
<tr><td>Cours 2: programme concours
DOSSIERS : 2x 6h CM = 18 éq
TD LG35LM05
Usigli LG35LM04
NB Capmany LG35LM05 JNS</td><td>Ecrit 4h Coef. 1</td></tr>
<tr><td>Iconographie
BT LG35LM06</td><td rowspan="3">1 oral en tirage au sort entre les 3 matières Coef. 1

1h de préparation
30 min de passage</td></tr>
<tr><td>Civilisation espagnole
BT LG35LM07</td></tr>
<tr><td>Civilisation latino-américaine
JM LG35LM08</td></tr>
</table>

EMPLOI-DU-TEMPS 2026-2027

M2 S3 : K Entièrement mutualisé MEEF/LLCER

Stage filé tout au long de l'année le lundi et le vendredi.

M2S3	MARDI	JEUDI
8-9	**Litté espagnole** **Mutualisé** *llcer meef* **LG35KM07** Mme Tortosa **Sem 1-6** **Salle 319 St Georges**	
9-10	**Icono** **Mutualisé** *llcer meef* Mme Tortosa **LG35KM06** **Sem. 1-12** **Salle 319 St Georges**	**Version** **LG35KM02 18h** **Mutualisé** *llcer meef* Mme Maux MEEF et LLCER **LG35KM01** **sem 1-9** **A 319 Saint Georges**
10-11	Pause de 10h à 11h	
11-12	**Thème 18h** Mme Muller **sem 1 à 9** **Mutualisé** *llcer meef* **LG35KM01** **Salle 319 St Georges**	**Faits de langue** **Mutualisé** *llcer meef* Mme Maux **LG35KM03** **Sem 1-9** **Puis sem 10 et 11 de 9 à 11** **A 319 St Georges**
12-13		Pause de 12h à 13h
13-14	Pause de 13h à 14h	**Cinéma Mutualisé** *llcer meef* Mme Tortosa **LG35KM09** **Sem 1-6** **319 St Georges** ***M2S3 MEEF*** ***+LLCER***
14-15	**Axe 1 *Usigli*** **Mutualisé** *llcer meef* **KM04** Mme Besse **14h-16h sem. 7-12** **0019 Escarpe**	
15-16		***Capmany*** **Mutualisé** *llcer meef* **LG35KM05** M. Sanchez **15h-17h Sem 1-6** **Salle 319 St Georges**
16-17	**16h-18h00 sem. 1-3** **Textes litté Latino (6h)** **Mutualisé** *llcer meef* Mme Martz **LG35KM08** **4305**	
17-18		

M2S4	MARDI	JEUDI
8-9	**Iconographie** **Mutualisée** sem.1- 12 Mme Tortosa **LG35LM06** **5102**	**8.00- 10.00** **Thème Mutualisé** ***M2MEEF et M1 LLCER*** Mme Maux **LG35LM01** Sem 1 à 9 **211 St Georges**
9-10	**Civi espagnole : prépa dossiers** **Mutualisée** sem. 1-12 **LG35LM07** Mme Tortosa **5102**	
10-11	**Civi latino** non mutualisée **LG35LM08** Mme Martz Sem. 1 à 12 **4ss03**	**10.00- 13.00** M2 MEEF non mutualisé ***Usigli*** puis ***Padilla*** **Dossiers** **LG35LM05 6h + 6 LM 04** 118 St-Georges Mme Besse Sem 1-4 Puis **LG35LM04 6h**Mme Tortosa Sem. 5-6 ***Chirbes*** **Dossiers** 211 St Georges
11-13	**Pause de 11.00 à 13.00**	
13-17	**13.00-15.00** **Version Mutualisée** Mme Muller Sem. 1 à 9 **LG35LM02** **118 Saint Georges**	**Pause de 13.00 à 14.00**
	15.00- 17.00 **Fts de Lge Mutualisés** Mme Muller Sem 1 à 6 **LG35LM03** **118 Saint Georges ou 4305 ??**	**14.00-16.00** ***Capmany*** **LG35LM05** **Non mutualisé 6h** M. Sanchez **118 Saint Georges** Semaine 1 à 3